

Dossier
de presse

TOURNÉE DE LA DÉMOCRATIE PERMANENTE



Étape #1 À vos idées !

du 5 mai au 10 juillet
élaboration et dépôt de projet
ateliers et conseils pendant la Tournée

SOMMAIRE

P3

Offrir aux habitants des occasions de s'impliquer dans la vie de la Cité,
communiqué de presse

P4

La Tournée de la démocratie permanente

P6

Le budget participatif met l'accent sur la solidarité

P7

Conseils de quartier : les prochains rendez-vous

COMMUNIQUE DE PRESSE

Offrir aux habitants des occasions de s'impliquer dans la vie de la Cité

La Ville de Bordeaux a fait de la démocratie permanente un axe majeur de la mandature, au même titre que la transition écologique et la justice sociale. Après les Assises de la démocratie permanente en 2021 et l'adoption du contrat démocratique en février dernier, la Ville souhaite proposer de nouveaux temps forts pour offrir à chacun la possibilité de s'impliquer à sa manière dans la vie de la Cité. Cela se traduit notamment par la Tournée de la démocratie permanente dans les quartiers et la 2^e édition du budget participatif.

Pour permettre aux Bordelaises et Bordelais de s'exprimer, s'impliquer et devenir acteurs de leur ville, Bordeaux a lancé en mai 2021 les Assises de la démocratie permanente, concrétisées par la création d'un Parlement mobile, d'une plateforme numérique dédiée et de rencontres dans les 8 quartiers. De nombreux échanges (près de 3000 Bordelais ont participé), ont permis la rédaction avec les habitants du Contrat démocratique de Bordeaux. Voté le 8 février 2022, celui-ci fixe le cadre de cette démocratie renouvelée. Il pose les ambitions et les valeurs de la démocratie permanente bordelaise et formule les principes qui permettent à une «citoyenneté de droit» de devenir «une citoyenneté vécue».

Traduction opérationnelle directe de ce contrat démocratique, la Ville organise un temps fort de la démocratie **entre mai 2022 et janvier 2023** offrant à chacune et chacun la possibilité de s'impliquer à sa manière dans la vie de la Cité :

- Lors de la **Tournée de la démocratie permanente**,
 - Par la réappropriation de l'espace public en faveur d'actions solidaires proposées collectivement et réalisées par la Ville dans le cadre du nouveau budget participatif et le vote des habitants dans ce même budget participatif,
 - Au travers de l'expression et de l'échange d'idées dans le cadre des conseils de quartier renouvelés
 - Au travers d'une transparence de l'information, facilitée par une plateforme Bordeaux participation enrichie.

Ainsi grâce à ces différents dispositifs de proximité, la démocratie permanente vise à :

- créer du lien et des rencontres,
- permettre d'en apprendre plus sur son quartier et les politiques publiques à l'œuvre,
- faire entendre sa voix,
- agir collectivement.

«MÉLONS-NOUS
DE CE QUI
NOUS REGARDE !»



LA TOURNÉE DE LA DÉMOCRATIE PERMANENTE

Symbole d'une démocratie de proximité, la Tournée de la démocratie permanente propose un espace de dialogue au cœur des quartiers.

Le programme est spécifique à chaque quartier afin que le contenu riche et varié touche la population dans sa diversité. Il articule la possibilité de :

- de s'exprimer et d'être écouté,
- de prendre de l'information et d'apprendre,
- de faire ensemble,
- de créer des liens.

Les sujets abordés permettent de mettre en partage les projets d'aménagements et d'équipements, les politiques municipales transversales et les initiatives citoyennes. L'accent est mis sur le lancement du budget participatif et l'accompagnement des habitants à passer de l'idée au projet et sa concrétisation.

Les lieux retenus pour accueillir la Tournée, dans les 8 quartiers de la ville, ont été identifiés en fonction de leur capacité d'accueil et d'ouverture au plus grand nombre. Les deux premières journées ont été « jumelées » avec les Forums des Associations des quartiers de Bordeaux qui ont lieu soit la veille soit le lendemain. Aux Bassins à flot, la tournée sera concomitante à la Fête du jeu de Bordeaux et au parc Pinçon, elle sera associée à la fête de la Saint-Jean.

Les activités, les ateliers et les différentes propositions permettent différentes formes d'expression dans une ambiance festive. Le tout est organisé dans et autour du Parlement mobile, une agora en bois implantée sur l'espace public.

LES DATES DE LA TOURNÉE ORGANISÉE DE 11H À 20H DANS CHACUN DES 8 QUARTIERS ENTRE MAI ET JUILLET

• Lundi 9 mai

Esplanade Charles de Gaulle, Mériadeck
Bordeaux Centre

• Samedi 21 mai

Hangar G2, Bassins à flot
Bordeaux Maritime

• Mercredi 1er juin

Parvis des Frères Pouyanne
(tram Bergonié)
Nansouty – Saint Genès

• Vendredi 10 juin

Parc Pinçon
(entrée côté boulevard Jules Simon)
La Bastide

• Mercredi 15 juin

Place Eugène Gauthier
Caudéran

• Mercredi 22 juin

Espace ludique du Grand Parc
(Rue Louis Geandreau)
Chartrons / Grand-Parc / Jardin Public

• Jeudi 30 juin

Place Ferdinand Buisson,
Bordeaux Sud

• Mercredi 6 juillet

Place Sainte Eulalie,
Saint-Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux

DANS LE PARLEMENT MOBILE (DÈS 11H)

Matinée

• Initiatives citoyennes et forum inspirant

Des habitants vous racontent ...

• Les midis de la démocratie permanente

Conférences inversées pour un dialogue citoyens/
experts.

Dans l'après-midi

• Le quartier, parlons-en

Echange avec la/le Maire de quartier

• Imaginons les projets du budget participatif

avec une intervention théâtrale

• Ma ville en construction

Dialogue citoyen autour d'un projet urbain,
d'équipement public avec les services de la Ville,
de Bordeaux Métropole ou d'Euratlantique.

• Ce qui fait patrimoine

avec le Forum de la culture

• Comment manger demain ?

Les conseils alimentaires de quartier : temps
d'échanges pour construire un projet de quartier

pour aller vers une alimentation locale et de qualité
pour tous.

avec la Direction du développement social urbain
de la Ville de Bordeaux.

19h

Apéro citoyen

Autour d'un verre avec les élus

Retrouvez
la programmation détaillée
de chaque journée sur
[https://participation.bordeaux.
fr/](https://participation.bordeaux.fr/)

LE BUDGET PARTICIPATIF MET L'ACCENT SUR LA SOLIDARITÉ



Pour cette 2^e édition, la solidarité est à l'honneur. Du 5 mai au 10 juillet, les habitants sont invités à soumettre leurs idées sur participation.bordeaux.fr

La Ville de Bordeaux lance la deuxième édition de son budget participatif. La thématique « Ensemble et solidaires », va permettre aux collectifs de personnes (structurés ou non en association) de 7 à 120 ans en lien avec Bordeaux de proposer un projet d'intérêt général et d'investissement* visant à contribuer au développement des liens sociaux et de la solidarité.

Le budget participatif vise à :

- créer ou renforcer les liens sociaux et la solidarité,
- susciter le pouvoir d'agir de la population, y compris et surtout auprès des publics habituellement éloignés de la participation et de la citoyenneté,
- encourager l'appropriation et la valorisation de l'espace public par les habitants,
- expérimenter une nouvelle relation entre les techniciens municipaux et la population.

Les projets issus de ce nouveau budget participatif doivent contribuer à tisser du lien entre les habitants et à **créer des solidarités** au sein de la population (lutte contre les discriminations, solidarité et rencontres intergénérationnelles, liens économiques et interculturels...). Ainsi, à titre indicatif, un projet peut concerner la solidarité, le handicap, les seniors, la lutte contre les discriminations, la petite enfance, la jeunesse, la culture, le sport, l'éducation, la nature en ville, la vie associative.

Les projets sont déposés sur la plateforme internet Bordeaux Participation ou dans les urnes prévues à cet effet dans les mairies de quartier **avant le 10 juillet**.

Le montant total affecté au budget participatif 2022/2023 est de **2 millions d'euros HT**.

LES GRANDES ÉTAPES

#1 Élaboration et dépôt de projet

À VOS IDÉES

- DU 5 MAI AU 10 JUILLET 2022

Afin de vous accompagner, des ateliers seront proposés durant toute la période et en particulier lors de la **Tournée de la démocratie permanente** qui aura lieu du **9 mai au 6 juillet** dans les huit quartiers. Informations et conseils sur participation.bordeaux.fr

#2 Analyse et accompagnement des projets

LES PROJETS SE CONSTRUISENT

- DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2022

Les services municipaux étudient les projets et dialoguent avec les porteurs pour les affiner. Les projets doivent être conformes au règlement et réalisables d'un point de vue technique et financier. Un comité d'associations réalisera un premier tri des projets « **Ensemble et solidaires** » déposés.

#3 Choix des projets

DÉCOUVREZ ET VOTEZ

- DE DÉCEMBRE 2022 À JANVIER 2023

Les habitants de Bordeaux, prennent connaissance et votent pour les projets ayant été sélectionnés.

Sur participation.bordeaux.fr ou en **mairie de quartier**, chaque habitant peut voter pour ses 5 projets favoris.

#4 Résultats

PLACE À L'ANNONCE DES PROJETS LAURÉATS

- EN FÉVRIER 2023

Les projets retenus sont ceux qui arrivent en tête des votes des Bordelais, à hauteur des **2 millions d'euros** consacrés au budget participatif 2022-2023.

#5 Réalisation

PLACE À L'ACTION

- À PARTIR DE MARS 2023

Les projets lauréats prennent vie : ils sont mis en œuvre par les services de la Ville, et lorsque cela s'y prête avec les habitants et habitantes, en lien avec les porteurs de projet, dans un délai de 2 ans.

Toutes les infos sur le règlement et les différents rendez-vous, participation.bordeaux.fr

* Investissement : travaux d'aménagement ou de construction, d'achat de gros matériel ou mobilier. Ne nécessitant pas de frais de fonctionnement importants : recrutement de salariés, versement de subventions, appel à des prestataires de services...

CONSEILS DE QUARTIER : LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Créés suite à la loi du 27 février 2002 et organisés deux fois par an dans chacun des huit quartiers, les conseils de quartier, ouverts à tous, sont des moments dédiés à l'information pour annoncer les grands projets, présenter les politiques publiques et leurs déclinaisons locales, dialoguer avec les habitants.

Afin de permettre aux habitants de s'exprimer, s'impliquer et devenir acteurs de leur ville, la municipalité souhaite faire évoluer les conseils de quartier. Ainsi, **les habitants sont désormais sondés en amont sur l'ordre du jour** pour choisir l'un des sujets mis à l'ordre du jour via un vote sur la plateforme participation.bordeaux.fr. Les invitations sont également transmises plus tôt et lors de l'évènement plus de temps est consacré aux échanges avec les participants.

LES CONSEILS DE QUARTIER DE MAI À JUILLET 2022

Quartier			Lieu
Chartrons - Grand Parc - Jardin Public	mercredi 11 mai	18h30	Halle des Chartrons
Saint-Augustin - Tauzin - Alphonse Dupeux	mercredi 18 mai	18h30	Salle Quintin
Bordeaux Centre	mardi 31 mai	18h30	Athénée Joseph Wrésinski
Bordeaux Sud	mercredi 8 juin	18h30	Salle Son Tay
Bordeaux Maritime	lundi 13 juin	18h30	Ecole du Cirque
La Bastide	mercredi 29 juin	18h30	La Maison Cantonale
Nansouty - Saint Genès	lundi 4 juillet	18h30	Centre animation Argonne
Caudéran	mercredi 6 juillet	18h30	La Chartreuse Saint André

« MÊLONS-NOUS
DE CE QUI
NOUS REGARDE ! »

Contacts presse

Ville de Bordeaux

France-Laure Pons

07 61 85 53 72

Nicolas Corne

06 20 33 00 15

Service de presse

presse@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 20 46

twitter.com/bordeauxpresse

bordeaux.fr